

**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
du 7 décembre 2018**



L'an 2018, le 07 DECEMBRE à 20 heures 30, le conseil Municipal de NEVEZ, légalement convoqué le 28 NOVEMBRE 2018, s'est réuni à la Mairie de NEVEZ, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Albert HERVET, Maire.

**Etaient présents :** M. Albert HERVET, Mme Maryvonne LE DU JAFFREZOU, M. Alain BACCON, Mme Sandrine MANUSSET, M. Patrick FRANCHIN, Mme SAMSON Danielle, Mme Marylène CROGUENNEC, Mme Anne-Marie DROUGLAZET- BERNARD, M. Bruno POSTEC, M. Patrice RIGOLLET, M. Bernard NERZIC, Mme Marie Noëlle TONNELIER, M. Pascal MARREC, Mme Christine BELLEGUIC, M. Gérard MARTIN, M. Dominique GUILLOU, Mme Yveline GOURLAOUEN, Mme Catherine BERTHOU.

**Les conseillers absents suivants ont donné procuration de voter en leur nom :**

Mme Marie DJEKHAR avait donné procuration à Mme Danielle SAMSON  
M. Cédric CHEYLAN avait donné procuration à M. Patrice RIGOLLET  
Mme PINSIVY Valérie avait donné procuration à M. Le Maire

**Les conseillers suivants étaient absents :**

M. Jean-Yves MAILLARD  
M. Pierre DAUER.

Mme Catherine BERTHOU a été élue secrétaire de séance.

*Nombre de conseillers :*

*En exercice : 23*

*Nombre de Présents : 18*

*Nombre de votants : 21*

**Délibération 2018 12 05- Finances - Tarifs communaux pour 2019**

**Rapporteur : D. SAMSON.**

Mme SAMSON présente les projets de tarifs pour 2019 qui ont fait l'objet d'un avis favorable de la part de la commission des finances, de la commission Vie associative et culturelle, et de la commission des Affaires portuaires.

S'agissant des tarifs des mouillages, il est proposé une augmentation de + 1,5% (arrondi à l'entier supérieur) par rapport à 2018.

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- Vote les tarifs communaux 2019 comme suit :

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
du 7 décembre 2018

<b>TARIFS COMMUNAUX 2019</b>			
		<b>2018</b>	<b>2019</b>
Appartement de la mairie		489,15	489,15
La poste		2313,77	2313,77
<b>SALLE DES FÊTES ET SALLE DES SPORTS</b>			
<b>ASSOCIATIONS LOCALES</b> -animation -collecte de fond pour des tiers -but caritatif ... -meeting, réunion...	salle des fêtes	gratuit	gratuit
	salles des fêtes + cuisine	gratuit	gratuit
	salle polyvalente	gratuit	gratuit
<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</b> -animation -collecte de fond pour des tiers -but caritatif ... -meeting, réunion...	salles des fêtes	50,00	51,00
	salles des fêtes + cuisine	81,00	83,00
	salle omnisports	100,00	102,00
<b>ASSOCIATIONS LOCALES</b> -activités commerciales	salle des fêtes	220,00	224,00
	salles des fêtes + cuisine	331,00	338,00
	salle omnisport	220,00	224,00
<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURS</b> -activités commerciales	salle des fêtes	307,00	313,00
	salles des fêtes + cuisine	387,00	395,00
	salle omnisport	307,00	313,00
<b>SOCIETES, ENTREPRISES,...</b>	salle des fêtes	331,00	338,00
	salles des fêtes + cuisine	441,00	450,00
	salle polyvalente	331,00	338,00
<b>ORGANISMES DIVERS</b> (organismes sociaux,...)	salle des fêtes	gratuit	gratuit
	salles des fêtes + cuisine	gratuit	gratuit
	salle omnisports	gratuit	gratuit

Envoyé en préfecture le 11/12/2018

Reçu en préfecture le 11/12/2018

Affiché le 11 Décembre 2018

ID : 029-212901532-20181211-20181205-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
du 7 décembre 2018

ASSOCIATION SPORTIVE - but lucratif	salle des fêtes (montant par trim.)	108,00	110,00
	salle omnisport (montant par trim.)	108,00	110,00
PARTICULIER NEVEZIENS (mariage, anniversaire, fêtes de famille.....)	salle des fêtes (montant pour le week-end)	390,00	398,00
Comité des Œuvres Sociales de Névez	salle des fêtes (montant pour le week-end)	195,00	199,00
PARTICULIERS EXTÉRIEURS (mariage, anniversaire, fêtes de famille.....)	salle des fêtes (montant pour le week-end)	469,00	478,00
Une caution de 500 € et une attestation d'assurance seront demandées à chaque association locale utilisatrice de la salle des fêtes en début d'année.			
Une caution de 500 € et l'attestation d'assurance seront demandées à chaque association extérieure, entreprise, société et organisme divers lors de la réservation de la salle des fêtes.			
Forfait de 100 € sera facturé à l'utilisateur si le nettoyage n'est pas fait, après utilisation de la salle.			
Les demandes seront étudiées au cas par cas pour les banques et les compagnies d'assurances			
<b>REDEVANCES/ PARI FIXE</b>			
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	Le M <sup>2</sup> /jour du 15/06 au 15/09	0,45	0,50
	Ecole de surf	584,00	650,00
DROIT DE PLACE: par mètre linéaire et par jour	Commerçant à l'année	1,50	1,50
	Commerçant saisonnier	2,00	2,00
DROITS DE PLACE FORAINS	Auto Tamponneuses, Chenille, Nacelle, Manège enfants, Confiserie, tir, Divers (le ml)	0,65	0,65
	Petit et moyen cirque (forfait emplacement)	52,00	53,00
	Grand cirque (forfait emplacement)	104,00	106,00
Une caution de 300.00 € sera demandée à chaque cirque lors de leur installation.			
<b>SCOLAIRE</b>			
RESTAURANT SCOLAIRE	Maternelle	2,80	2,83
	Primaire	3,08	3,11
	Occasionnel	3,59	3,63

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
du 7 décembre 2018

Envoyé en préfecture le 11/12/2018

Reçu en préfecture le 11/12/2018

Affiché le 11 Décembre 2018

ID : 029-212901532-20181211-20181205-DE

	Adulte	5,89	5,95
RESTAURANT SCOLAIRE : Tarif dégressif	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfant	Tarif plein	
	3 <sup>ème</sup> enfant	Tarif réduit de 1/3	
	4 <sup>ème</sup> enfant et +	gratuit	
GARDERIE	Le matin	0,43	0,44
	Le soir	1,12	1.14
	Par 1/4h de retard à partir de 19h00 Tout 1/4h commencé est dû	1,50	1,53
<b>CIMETIERE</b>			
CONCESSION	quinze ans le m <sup>2</sup>	65,00	66,00
	Trentenaire le m <sup>2</sup> (5% de remise)	123,00	125,00
DEPOT MORTUAIRE COMMUNAL	Les 15 premiers jours	20,60	21,00
	Par quinzaine à suivre chaque période entamée entièrement due	43,30	44,00
Concession 1 urne	5 ans	157,00	160,00
	10 ans	237,00	242,00
	15 ans	324,00	330,00
Concession 2 urnes	5 ans	184,00	188,00
	10 ans	345,00	352,00
	15 ans	487,00	497,00
Concession 4 urnes (la plaque sera à la charge du concessionnaire si souhait d'une gravure)	5 ans	261,00	266,00
	10 ans	500,00	510,00
	15 ans	715,00	729,00
Dispersion des cendres Jardin du Souvenir		11,30	12,00

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
du 7 décembre 2018

Envoyé en préfecture le 11/12/2018

Reçu en préfecture le 11/12/2018

Affiché le 11 Décembre 2018

ID : 029-212901532-20181211-20181205-DE

Concession réservée dans la pelouse	5 ans	30,00	31,00
	10 ans	55,00	56,00
	15 ans	73,00	74,00
Concession cinéraire ou cave urne	5 ans	48,00	49,00
	10 ans	93,00	95,00
	15 ans	130,00	133,00
	30 ans	242,00	247,00
VACATION FUNERAIRE		22,00	22,00
<b>SERVICE TECHNIQUE</b>			
FOURNITURE DE TERRE	Le M3 emporté	11,30	12,00
	6 M3 livré sur la commune	130,00	133,00
ACHAT ET POSE DE BUSE	Le M linéaire pour des buses de Béton 300	60,00	61,00
	Le M linéaire pour des buses de Béton diam. 250 PVC (+ béton)	60,00	61,00
PARTICIPATION DES CONSTRUCTEURS EN CAS DE NON REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT	Par emplacement de parking	1301,00	1327,00
CACHE-CONTENEUR		5 € le mètre linéaire	5 € le mètre linéaire
		3 € le poteau en bois	3 € le poteau En bois
REGLETTE		145,00	148,00
<b>LOCATION MATERIEL</b>			
PODIUM	Association de la commune	gratuit	gratuit
	Association extérieure à la commune	297,00	303,00
Majoration de 100 € si aucun membre de l'association emprunteuse n'aide le personnel communal			
Une caution de 250 € sera demandée pour la location de la bâche (caution sera versée lors de la confirmation de la location)			

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
du 7 décembre 2018

Envoyé en préfecture le 11/12/2018

Reçu en préfecture le 11/12/2018

Affiché le 11 Décembre 2018

ID : 029-212901532-20181211-20181205-DE

<b>TRANSPORT DES TABLES, TRETAUX ET BARRIERES</b>	Associations extérieures à la Commune	70,00	71,00
Location de tables	Aux particuliers		3 € l'unité
Location de bancs	Aux particuliers		2 € l'unité
Location de chaises	Aux particuliers		1 € l'unité
<b>LOCATION DU BARNUM</b>	Particulier	103,00	105,00
Forfait de 100 € si aucun membre de l'association emprunteuse n'aide le personnel communal. (Uniquement local). Pour l'extérieur le personnel communal ne sera pas mis à contributions.			
<b>BORNE CAMPING CAR</b>	Eau	2,00	2,00
	Electricité	2,00	2,00
<b>DIVERS</b>			
<b>PHOTOCOPIE</b>	Format A4	0,25	0,25
	Format A3	0,45	0,45
	Extrait de plan du cadastre A4	3,40	3,40
	Extrait de plan du cadastre A3	3,90	3,90
<b>TRAVAUX DE REGIE</b>	Main d'œuvre	33,00 €/heure	33,50 €/heure
	Tractopelle (sans chauffeur)	57,00 €/heure	58,00 €/heure
	Tracteur + remorque (sans chauffeur)	59,00 €/heure	60,20 €/heure
	Camion sans chauffeur	59,00 €/heure	60,20 €/heure
<b>ENLEVEMENT DES REMORQUES SUR LA ZONE PORTUAIRE</b>	Enlèvement	57,20	58,00
	Immobilisation aux services techniques/jour	5,80	6,00
	Frais de dossier	5,25	5,36
Concernant les frais de dossier pour les défrichements et nettoyages : un forfait de 10% du coût d'intervention et un montant minimum de l'ordre de 150€.			

Envoyé en préfecture le 11/12/2018

Reçu en préfecture le 11/12/2018

Affiché le 11 Décembre 2018

ID : 029-212901532-20181211-20181205-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
du 7 décembre 2018

ACCUEIL PERISCOLAIRE DES MERCREDIS			
QUOTIENT FAMILIAL ≤ 650 €	Matin	5,00	4,00
	Matin + repas	8,50	5,00
	Après-midi	5,00	4,00
	Journée (repas compris)	11,50	7,00
QUOTIENT FAMILIAL > 650 €	Matin	6,00	5,20
	Matin + repas	9,50	6,50
	Après-midi	6,00	5,20
	Journée (repas compris)	13,50	9,10
EXTERIEUR	Matin	7,00	5,60
	Matin + repas	10,50	7,00
	Après-midi	7,00	5,60
	Journée (repas compris)	15,50	9,80
ESPACE JEUNES			
1ERE TRANCHE (Quotien familial ≤ 650 € ou revenu net du foyer ≤ 1600€)	Activité sportive	1,00	1,00
	Activité culinaire	2,00	2,00
	Activité manuelle	3,00	3,00
	Soirée	3,00	3,00
	Sortie culturelle	5,00	5,00
	Sortie de Loisir	10,00	10,00
	Sortie sportive	11,00	11,00
	Sortie aventure	14,00	14,00
2EME TRANCHE (Quotien familial > 650 € ou revenu net du foyer > 1600€)	Activité sportive	1,00	1,00
	Activité culinaire	2,00	2,00
	Activité manuelle	3,00	3,00
	Soirée	3,00	3,00
	Sortie culturelle	5,00	5,00
	Sortie de Loisir	10,00	10,00
	Sortie sportive	15,00	15,00
	Sortie aventure	20,00	20,00
TARIF EXTERIEUR	Activité sportive	1,00	1,00
	Activité culinaire	2,00	2,00
	Activité manuelle	3,00	3,00
	Soirée	3,00	3,00
	Sortie culturelle	5,00	5,00
	Sortie de Loisir	11,00	11,00
	Sortie sportive	16,00	16,00
	Sortie aventure	22,00	22,00
ESPACE JEUNES			
	Adhésion	2,00	10,00
	Carte jeunes	20,00	20,00

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
du 7 décembre 2018

Tarif port de plaisance année 2019 TTC											
Catégorie tarifaire	< à 3,99m	4 à 4,99m	5 à 5,99m	6 à 6,99m	7 à 7,99m	8 à 8,99m	9 à 9,99m	10 à 10,99m	11 à 11,99m	12 à 13m	
Forfait annuel	181,00	234,00	289,00	350,00	429,00	517,00	609,00	696,00	791,00	933,00	
Forfait saisonnier (hors Port Manec'h)	167,00	216,00	269,00	320,00	407,00	489,00	573,00	657,00	746,00	880,00	
Hivernage	111,00	144,00	181,00	227,00	277,00	334,00	394,00	460,00	530,00	624,00	
Semaine saison	25,00	33,00	41,00	48,00	62,00	74,00	86,00	98,00	111,00	131,00	
Semaine hors saison	10,00	12,00	14,00	16,00	21,00	25,00	30,00	36,00	39,00	46,00	
Forfait journalier saison	6,00	7,00	9,00	10,00	12,00	15,00	18,00	20,00	22,00	26,00	
Forfait saisonnier Port Manec'h	187,00	236,00	289,00	340,00	427,00	509,00					

Pêcheur professionnel	135€ HT
Coefficient multicoque	Tarif longueur x 1,5
Coefficient filière 110 Kerdruc	Tarif longueur x 0,5
Coefficient place ponton Port Manec'h	Tarif longueur x 0,5
Amarrage au quai neuf	6€ TTC/jour
Platin d'échouage	9€ TTC/jour
Borne électricité et eau	4€ TTC/jour

Amarrage au quai neuf et platin d'échouage gratuit pour les titulaires pour 5 jours consécutifs ou non et par année sous réserve d'accord du bureau du port.

	Intervention
Intervention équipe de quai en heures ouvrable	30€ TTC/heure
Intervention équipe de quai en heures non ouvrable	57€ TTC/heure
Intervention remorquage et/ou avec matériel heure ouvrable	57€ TTC/heure
Intervention remorquage et/ou avec matériel heure non ouvrable	90€ TTC/heure

Envoyé en préfecture le 11/12/2018

Reçu en préfecture le 11/12/2018

Affiché le 11 Décembre 2018

ID : 029-212901532-20181211-20181205-DE



**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
du 7 décembre 2018**

Envoyé en préfecture le 11/12/2018

Reçu en préfecture le 11/12/2018

Affiché le 11 Décembre 2018

ID : 029-212901532-20181211-20181205-DE

- Donne pouvoir au Maire pour signer toute pièce utile à a mise en œuvre de la décision.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Albert HERVET



